

## **L'enjeu : Protéger les agriculteurs et les agricultrices et préserver l'intégrité de l'industrie céréalière canadienne**

---

Les règlements sont au nombre des principaux outils dont disposent les pouvoirs publics pour défendre les intérêts du public. Or, le gouvernement fédéral actuel s'est vigoureusement employé à démanteler les deux organismes de réglementation qui protègent les communautés agricoles et les petits producteurs de céréales du Canada, soit la Commission canadienne des grains (CCG) et la Commission canadienne du blé (CCB).

### **Pourquoi est-ce un enjeu?**

Au début du siècle dernier, les producteurs de céréales canadiens étaient à la merci des compagnies céréalières. Ces dernières bénéficiaient souvent de monopoles leur permettant de dicter leurs prix aux agriculteurs. La CCG a été créée pour contrer directement les abus du pouvoir commercial des compagnies céréalières et ferroviaires. Par ailleurs, avant la création de la CCB, les agriculteurs n'avaient d'autres choix que d'accepter le prix offert par les grandes compagnies céréalières ou de s'en retourner chez eux avec leur blé. Les céréales se vendaient pour quelques sous, si bien que les agriculteurs ont été contraints d'abandonner leur terre en grand nombre.



Les producteurs céréaliers se retrouvent de nouveau dans la même situation. Quatre compagnies céréalières et deux compagnies ferroviaires dominent le réseau canadien de manutention et de transport des céréales. Cinq grandes compagnies céréalières gèrent près de 80 % du commerce céréalier mondial. Depuis la signature des accords de libre-échange, les États-Unis ont intenté une douzaine de recours commerciaux contre la CCB.

Si les agriculteurs sont en mesure de résister aux assauts des multinationales agricoles, c'est uniquement parce que la CCG et les membres de l'AFPC qui y travaillent garantissent un cadre réglementaire solide et que la CCB défend leurs intérêts.

### **La Commission canadienne du blé**

La CCB a été constituée comme unique vendeur du blé et de l'orge des Prairies et fait partie du club des entreprises et organismes faisant entrer le plus de devises étrangères au pays. Son poids économique dans l'ouest du Canada est de 1,6 milliard de dollars. Par l'intermédiaire de la CCB, presque tout l'argent revient aux agriculteurs ou aux collectivités agricoles.

Cédant aux pressions des multinationales agricoles américaines, le gouvernement Harper est déterminé à faire table rase du pouvoir monopolistique de la CCB et à déréglementer et privatiser la CCG. Le gouvernement Harper a congédié le populaire PDG de la CCB pour avoir défendu cet organisme et il y a nommé des gens pour qui la Commission devrait être éliminée. Ce même gouvernement a forcé la tenue d'un plébiscite pour mettre fin au système centralisé de commercialisation de l'orge.

## ***L'enjeu : Protéger les agriculteurs et les agricultrices et préserver l'intégrité de l'industrie céréalière canadienne***

---

Ses tactiques : consignes du silence, liste secrète des personnes habilitées à voter, bulletins de vote identifiables et questions induisant délibérément en erreur. Les initiatives gouvernementales ont entraîné la révision à la baisse de la cote de crédit de la Commission.

La perte de la CCB causerait un choc terrible. Les multinationales américaines accaparaient presque instantanément le commerce des céréales au Canada. Ce sont alors les multinationales plutôt que les agriculteurs canadiens qui empocheraient les centaines de millions de dollars en retombées économiques que l'on doit actuellement à l'organisme gouvernemental. Selon des acheteurs chinois, l'industrie canadienne du blé perdrait ainsi des « avantages concurrentiels ».

La disparition de la CCB aurait aussi des effets désastreux sur les ports de Churchill, de Vancouver, de Prince Rupert, de Thunder Bay et de Montréal, ainsi que sur les compagnies qui acheminent les céréales par voie terrestre et par voie maritime jusque dans les silos à grains des ports. De plus en plus d'agriculteurs et de travailleurs perdront qui leur ferme, qui leur emploi. D'autres secteurs agricoles à offre réglementée seront aussi touchés.

### ***La Commission canadienne des grains***

La CCG a pour principal mandat d'agir « au profit des producteurs de grains » lorsqu'elle fixe et fait respecter les normes de qualité pour le grain canadien, et de « réglementer la manutention des grains au Canada pour assurer la fiabilité des grains sur les marchés intérieurs et étrangers ».

En prêtant une oreille attentive à l'industrie plutôt qu'aux agriculteurs, qui souhaitent un resserrement plutôt qu'un assouplissement de la réglementation, le gouvernement s'emploie à saper l'efficacité des règlements de la CCG. Ses objectifs : miner le pouvoir d'inspection et de pesage de la Commission en rendant ces activités facultatives, et privatiser l'échantillonnage et l'inspection des grains en déléguant le pouvoir en cette matière aux compagnies céréalières elles-mêmes ou à des fournisseurs de services privés « accrédités ». Car, selon le gouvernement, la CCG n'est pas aussi coopérative qu'elle devrait l'être et accuse un déficit annuel de 10 millions de dollars.

Or, les agriculteurs et les membres de l'AFPC qui travaillent à la Commission savent qu'il s'agit là de prétextes et non de la réalité.

Le gouvernement a sciemment sous-financé la Commission et exigé des droits inférieurs aux droits courants, de manière à ce que la Commission soit déficitaire. Depuis 1991, la CCG a bloqué ses droits. Or, de 1991 à 2002, les compagnies céréalières ont relevé leurs droits de manutention et d'ensilage de 44 %. Il suffirait d'un cent le boisseau pour éponger le déficit de 10 millions de dollars, coût que les agriculteurs sont prêts à assumer pour se doter d'un organisme solide et énergique.

À l'heure actuelle, les membres de l'AFPC inspectent les céréales qui entrent dans les silos de grains et qui en sortent. L'industrie et le gouvernement affirment que l'inspection d'arrivage devrait être facultative. Par ailleurs, si un projet pilote devait se concrétiser, les services d'inspection d'arrivage seraient privatisés.

## **L'enjeu : Protéger les agriculteurs et les agricultrices et préserver l'intégrité de l'industrie céréalière canadienne**

---

Cette solution fait tiquer les agriculteurs et les inspecteurs. Selon eux, l'inspection d'arrivage est indispensable; il est dans l'intérêt des agriculteurs et des clients que les grains soient pesés et classés de façon équitable. L'élimination de l'inspection d'arrivage ouvre également la porte à la contamination des silos de grains par les insectes et les maladies, situation qui, à long terme, sera coûteuse et ternira la réputation du Canada pour ce qui est de la qualité uniforme de ses céréales.

L'inspection d'arrivage protège l'intégrité des transactions céréalières et fait en sorte que les récoltes des agriculteurs sont payées équitablement et de façon transparente. L'inspection gouvernementale est garante d'impartialité et de transparence. Transférer l'inspection aux multinationales céréalières ou à leurs sous-traitants équivaut à rétablir les conditions qui existaient au début du 20<sup>e</sup> siècle, lorsque les agriculteurs étaient exploités par les compagnies céréalières.

Les multinationales céréalières souhaitent que la CCG renonce à son rôle d'organisme de réglementation pour le compte de l'agriculteur ordinaire et devienne une prestataire passive de services de classement, de pesage et d'inspection auprès des compagnies céréalières, à tarif donné. Avec le Syndicat national des cultivateurs, l'AFPC s'oppose à ces changements.

### **Prise de position des candidats et des partis politiques**

***Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :***

Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il à :

- donner sans réserve son appui à la CCB comme office centralisé de commercialisation des céréales canadiennes?
- veiller à ce que la CCB demeure démocratiquement responsable de ses activités envers les agriculteurs?
- confirmer le mandat du CCG à titre d'organisme de réglementation de l'industrie?
- financer convenablement la CCG et bien la doter en personnel, afin d'éliminer ses déficits annuels et que les inspections puissent être réalisées au bon moment?
- mettre un terme au mouvement de privatisation des services d'inspection en resserrant en tous points l'inspection obligatoire des céréales qui entrent dans les silos de grain ou qui en sortent?